



RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES (H/F) PAR VOIE DE MUTATION POSTE STATUTAIRE

Cadre d'emploi : attaché territorial ou ingénieur territorial

Commune de + 3500 habitants à 20 km d'Orléans et membre de la Communauté de Communes des Loges. Fort potentiel démographique et en plein développement économique. Principal collaborateur du Maire et des adjoints, vous assurez le fonctionnement général de la commune et mettez en œuvre les politiques déclinées par le conseil municipal en coordonnant l'ensemble des services municipaux.

➤ Missions :

Mise en œuvre des orientations des politiques publiques définies par le conseil municipal. Coordination et pilotages de projets. Management des services. Direction, organisation et coordination des services (47 agents titulaires et 15 saisonniers). Définition d'une stratégie financière, élaborer et suivre les différents budgets, recherche des subventions. Elaborer et suivre les marchés publics. Veille juridique et suivi des contentieux. Préparation et suivi des conseils municipaux.

➤ Profil :

Expérience similaire exigée. Formation supérieure en droit public (Bac +5). Maîtrise des règles des finances publiques. Bonne connaissance du statut de la fonction publique. Bonne maîtrise de l'environnement des collectivités territoriales. Qualités relationnelles exigées, aisance relationnelle, capacités managériales, de communication et de négociation. Sens de l'organisation, disponibilité, réactivité et aptitude à la conduite de projets. Capacité d'analyse, de synthèse et d'anticipation. Grand sens du service public

➤ Particularités du poste :

Rythme de travail soutenu. Grande Disponibilité certaines soirées

➤ Rémunération :

Statutaire + régime indemnitaire + Avantage collectivement acquis+ CNAS

Prise de poste prévue pour début décembre 2018

Candidature (lettre de motivation et CV) à envoyer à Monsieur le Maire, Mairie de Fay-aux-Loges, 48 rue Abbé Georges Thomas, 45 450 FAY-AUX-LOGES ou à dgs@mairie-fayauxloges.fr

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 1^{er} SEPTEMBRE 2018